

Le 3 octobre 2018

Madame la Sénatrice,

Nos organisations représentent la chaîne de valeur canadienne des producteurs et des transformateurs canadiens de bœuf et de porc. Nous souhaitons tous que le Sénat examine et approuve le projet de loi visant à mettre en œuvre l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) à temps pour que le Canada soit l'un des six premiers pays à le ratifier et qu'il entre en vigueur avant le 31 décembre 2018.

Nous nous réjouissons que la Chambre des communes ait pris les mesures nécessaires pour adopter le projet de loi C-79 lors de la reprise des travaux. La deuxième lecture a été amorcée le 17 septembre, soit la première journée de séance, et le projet de loi a été renvoyé au Comité permanent sur le commerce international. Le Comité a tenu des audiences le 20 et le 25 septembre, a approuvé le projet de loi et l'a renvoyé à la Chambre des communes le 26 septembre. Nous espérons que le projet de loi franchira l'étape de la troisième lecture cette semaine et qu'il sera ensuite étudié par le Sénat le plus rapidement possible.

Les exportateurs canadiens de porc et de bœuf bénéficieraient grandement de l'entrée en vigueur du PTPGP, car cela se traduirait par une première baisse des droits de douane avant la fin de 2018. Même si le PTPGP entre en vigueur le dernier jour de l'année 2018, nous aurons droit à une deuxième baisse des droits de douane le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour que le PTPGP entre en vigueur avant le 31 décembre 2018, six des pays signataires doivent informer le Secrétariat du PTPGP en Nouvelle-Zélande avant le 1<sup>er</sup> novembre (le 31 octobre pour le Canada en raison de la ligne internationale de changement de date). Nous espérons que le Sénat pourra examiner et approuver le projet de loi à temps pour obtenir la sanction royale et transmettre notre avis au Secrétariat à temps. Si nous informons le Secrétariat une seule journée plus tard, la diminution des droits de douane serait reportée d'une année complète. Cela représente des sommes dont les agriculteurs canadiens ne peuvent se passer.

Le Mexique, le Japon et Singapour ont déjà terminé leurs processus de ratification nationale et informé le Secrétariat du PTPGP.

Nous avons été informés que l'Australie tente également de terminer son processus afin d'aviser le Secrétariat du PTPGP avant la fin du mois d'octobre. De même, le Chili, Brunéi Darussalam, le Pérou et la Nouvelle-Zélande semblent aussi vouloir respecter le même échéancier. Si l'un de ces pays, le Canada et l'Australie terminent le processus de ratification avant la fin du mois d'octobre, nous pourrions bénéficier de deux baisses de droits de douane d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ce scénario dépend de la volonté du Sénat de ratifier rapidement le PTPGP. Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous recommandons d'inviter un minimum de témoins ou aucun témoin à comparaître lors de l'étude en comité. Au lieu d'entendre d'autres témoins, nous vous rappelons que la Canadian Cattlemen's Association, le Conseil des viandes du Canada, le Conseil canadien du porc et Canada Porc International ont déjà comparu devant le Comité sénatorial

permanent de l'agriculture et des forêts lors d'audiences tenues le 29 mars 2018 et le 7 juin 2018.

Nous appuyons aussi le témoignage de l'ancien ministre du Commerce international, François-Philippe Champagne, devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international le 7 février 2018.

Pour conclure, nous croyons que le PTPGP est un accord important pour l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur canadien de la viande rouge, c'est-à-dire des éleveurs aux transformateurs, et que le temps est un facteur crucial dans l'adoption du projet de loi qui permettra son entrée en vigueur. Nous sommes reconnaissants de l'étude sur le PTPGP faite au préalable par certains sénateurs, par le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international et par le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Nous estimons que ce travail préalable permettra de procéder rapidement à l'adoption du projet de loi.

Nous vous prions d'accepter, Madame la Sénatrice, nos salutations les plus distinguées.

David Haywood-Farmer  
Président, Canadian Cattlemen's Association

Chris White  
Président, Conseil des viandes du Canada

Rick Bergmann  
Président, Conseil canadien du porc

Ryan Thompson  
Président, Association nationale des engraisseurs de bovins